

Santé (France) : Lettre d'un médecin généraliste à la retraite sur la grève des généralistes

jeudi 30 mars 2023, par [POUPARD Serge](#) (Date de rédaction antérieure : 1er décembre 2022).

Vous faites grève pour la revalorisation de votre travail... mais ce qui apparaît le plus au grand jour, c'est cette demande d'augmentation conséquente des actes médicaux et en particulier de faire passer la consultation de 25 à 50 euros... rien que cela !

La Peyratte le 1^{er} décembre 2022

Un peu de décence chères consœurs et cher confrères grévistes.

Vous faites grève pour la revalorisation de votre travail... mais ce qui apparaît le plus au grand jour, c'est cette demande d'augmentation conséquente des actes médicaux et en particulier de faire passer la consultation de 25 à 50 euros... rien que cela !

Sur France 2, une collègue généraliste est interviewée et dit à peu près en ces termes « je travaille 55 h par semaine, je gagne 7000 euros par mois et sans cette revalorisation je ne peux me permettre d'embaucher du personnel. Et puis j'ai fait de longues études... ». Voilà pourquoi semble-t-il cette collègue fait grève !

J'aurai mieux compris que vous fassiez grève pour l'accès aux soins des patients ; pour que soit formé encore plus de médecins en particuliers généralistes afin de faciliter cet accès aux soins et de soulager le travail et la durée de travail de chaque médecin et collaborateurs ; que vous acceptiez une réflexion et un travail constructif pour permettre l'installation de médecins dans les zones à faible densité médicale, quitte à enfin accepter comme d'autres le font (au Canada par exemple) une obligation d'installation dans ces zones pendant quelques années... Après tout, la médecine n'est pas seulement « libérale » mais les médecins sont plutôt des « pseudo salariés à géométrie de gain variable » de la sécurité sociale ce qui leur confèrent des droits mais aussi des devoirs et exercer dans des zones à faible densité médicale pourrait en être un.

Je vais juste remettre des choses en place de mon point de vue. Je suis un médecin retraité depuis un peu moins d'un an et ai arrêté mon activité à 67 ans ½ de mon plein grès. J'ai exercé en milieu semi rural pendant 38 ans dans un cabinet de groupe devenu peu avant que j'arrête une maison pluridisciplinaire de santé ; je travaillais en même temps dans un cadre salarié auprès de personnes en situation de handicap. Ce n'est que dans les 10 dernières années d'exercice comme médecin que j'ai perçu en moyenne un salaire de 5500 euros nets ce que j'ai trouvé très correct même si je travaillais aussi largement 55 h par semaine ! J'ai pu faire des études de médecine longues il est vrai mais je considère cela comme plutôt une chance que comme un « handicap » qui m'autoriserait au nom de cette longueur d'études à exiger un salaire particulièrement élevé. Ces études, longues certes, sont tout de même d'abord un peu rémunérées dès la 3^e année ; il y a une trentaine d'années c'était très modeste et cela l'est probablement encore. Dès la fin de 6^e année et en tant qu'interne

nous percevions un salaire que j'estimais correct et cela jusqu'à la fin des études qui ont aussi duré 10 ans pour moi ayant fait, par choix, un internat sur 4 ans ; la situation des jeunes internes d'aujourd'hui est similaire. Je me suis installé comme médecin généraliste dans un groupe en 1983 et ai dû « acheter une clientèle » et prendre des parts dans une SCI gérée par les 4 médecins du cabinet... ce que n'ont plus besoin de faire la plupart des jeunes collègues qui s'installent aujourd'hui et qui bénéficient même parfois d'aides à l'installation. Aujourd'hui à la retraite je perçois 4000 euros.

Je rappellerai pour mémoire qu'un médecin qui travaille, disons 5 jours par semaine et 8 h par jour (ce qui est actuellement un minimum pour une personne à « temps plein »), et voyant en consultation 25 patients par jour à 25 euros par consultation se retrouve en fin de mois avec un peu plus de 12500 euros, ce qui correspond frais divers déduits à un salaire net moyen minimal de plus de 5000 euros par mois, calculé sur une année et en comptant 5 semaines de congés... sans ajouter les avantages acquis ces dernières années (forfait annuel médecin traitant*, actes spécifiques majorés pour les enfants, les personnes en affection de longue durée, les consultations dites de synthèse majorées elles aussi ...) qui augmentent assez nettement ce chiffre de base mensuel.**

Alors vous faites donc grève pour gagner au bas mot deux fois plus par mois soit 10000 euros nets par mois (au minimum) !

Rien ou si peu dans vos revendications et motifs de grève pour l'amélioration du service rendu à la population et de meilleures conditions de travail pour vous et vos collaborateurs.

Pas de honte non plus, alors que beaucoup de personnes en France (et je ne parle pas d'ailleurs) ont du mal à se nourrir, se vêtir, se loger, se chauffer...se soigner...tant ils n'ont pas ou si peu d'argent.

Mais non vous avez fait de longues études et l'on vous doit bien cela !

Je ne me reconnais pas dans cette médecine et ces médecins grévistes.

Je ne vous soutiens pas et je n'ose même pas dire ce que cela m'inspire

D^r Serge Poupard Médecin généraliste retraité

* Le forfait patientèle médecin traitant annuel : Exemple pour une patientèle de 100 patients : 2000 euros par an qui viennent en complément. La patientèle moyenne médecin traitant déclaré se situe autour de 1000 patients... Sources Assurance maladie -Ameli. Fr

** « Les médecins libéraux gagnent en moyenne 120 000 euros par an, 90 000 euros pour les généralistes. Cela les place parmi les professions les plus rentables ; ils gagnent plus que 98% de la population. S'il y a des salaires à augmenter, ce ne sont pas ceux des médecins en priorité ! » Sources étude de la Drees

:
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/revenu-des-medecins-liberaux>

P.-S.

• BILLET DE BLOG SUR MEDIAPART. 8 DÉC. 2022 :

<https://blogs.mediapart.fr/poupardserge/blog/081222/lettre-dun-medecin-generaliste-la-retraite-sur-l-a-greve-des-generalistes>